

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 5 juillet 2022

Les douaniers dijonnais saisissent 52,6 kg d'herbe de cannabis

Après une saisie de 213 kg le 17 juin dernier, les douaniers de la brigade de surveillance intérieure de Dijon viennent de réaliser une nouvelle saisie d'herbe de cannabis

Jeudi 30 juin, la brigade des douanes de Dijon, en contrôle sur l'A31, sélectionne au niveau de l'aire de Gevrey-Chambertin un ensemble routier espagnol. Le chauffeur, de nationalité espagnole, présente des documents de transport pour 10 palettes de vin entre l'Espagne et l'Allemagne.

L'équipe maître chien intervient sur le camion : le chien anti stupéfiants marque alors vivement la remorque de l'extérieur à plusieurs reprises.

Les douaniers décident donc de procéder au contrôle de l'ensemble du chargement et remarquent, dans un espace situé entre plusieurs palettes, 4 sacs posés au sol. Leur ouverture permet la découverte de 10 sachets thermosoudés contenant un total de 52,6 kg d'herbe de cannabis, pour une valeur estimée de 526 000 €.

Évoquée en audience publique le 4 juillet auprès du tribunal judiciaire de Dijon, l'affaire a fait l'objet d'un renvoi au 22 juillet 2022.